

Un employeur de choix Créateur d'avenir

Ouvrier d'entretien, classe II

École St-Joseph

Remplacement pour l'année scolaire (74,19 %)

Date d'affichage : 12 janvier 2023

Concours no. S-187 – Ouvert à l'interne et à l'externe

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique des bâtiments, des terrains, des équipements et des piscines. Ce rôle comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

Cette personne salariée travaille généralement selon les directives ou sous la surveillance d'un concierge, concierge de nuit, contremaître ou encore d'un ouvrier d'entretien, classe I ou du personnel de soutien manuel qualifié. De plus, il peut être appelé à exercer les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrier d'entretien, classe III.

QUELQUES ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES

- Effectuer des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Il peut exercer ses tâches seules ou avec d'autres personnes salariées.
- En ce qui a trait à la propreté des lieux, exercer généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, de matière organique et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; il peut être appelé à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter.
- Au sujet de l'entretien préventif et physique, remplacer les ampoules, les tubes fluorescents; alimenter ou voir au fonctionnement des appareils de chauffage; signaler les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; nettoyer les grilles et les diffuseurs d'aération; effectuer tout genre de travaux de réparation mineure. Il peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Il peut également dresser et démonter des échafaudages.
- Utiliser, entreposer et éliminer les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, déplacer du mobilier, manutentionner, transporter et entreposer de la marchandise et du matériel : opérer les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Préparer les locaux et les salles selon les dispositions demandées.
- Au besoin, effectuer des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoirs, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise.
- Il peut être appelé à agir comme personne de service dans un garage. Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CSSL

- Environnement de travail riche et stimulant dans un cadre enchanteur;
- Organisation en croissance, propice au dépassement de soi et offrant une qualité de vie sans pareil;
- Régime de retraite incomparable;
- Régime d'assurances collectives;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Programme d'aide aux employés et à la famille.
- Congés pendant la période des fêtes;

TRAITEMENT :

Taux horaire fixe : 21,27 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

16 janvier 2023

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae et une lettre de motivation au Service des ressources humaines par courriel à : emploi@cslaurentides.qc.ca.

Les candidatures internes détenant les qualifications requises seront priorisées dans les 5 jours ouvrables suivant la date d'affichage du poste

Notez que nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

HORAIRE :

28,75h / semaine

Lundi au vendredi: 16h30 à 18h25 et 18h55 à 22h45

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :

Madame Marie-Claude Séguin – Directrice d'école

Monsieur Patrick Noel, Régisseur des ressources matérielles

Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Le Centre de services scolaire des Laurentides applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques, minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux personnes candidates de nous indiquer si elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSL d'exercer ses fonctions à visage découvert.